

Mairie de La Neuville-Sire-Bernard



MAIRIE
de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD

☎ : 09.63.60.24.00

mairie.neuville-sire-bernard@wanadoo.fr

INFOS OCTOBRE 2020

Secrétariat de mairie

Les habitants de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD sont informés que le secrétariat de mairie sera fermé **du vendredi 6 au lundi 9 novembre 2020** (congés de la secrétaire). Monsieur le Maire tiendra une permanence de 18h00/19h00 le vendredi 6 et lundi 9 novembre 2020.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Monsieur Philippe DARCIS, maire au 03.22.09.83.62.

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire au secrétariat de la mairie sur la liste électorale de la commune (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ou sur le site du répertoire électoral unique.

Gestion de la liste électorale

Les inscriptions et les modifications (adresse, état-civil...) doivent être signalées à la mairie tout au long de l'année en cours pour corriger la liste électorale de la commune.

Déménagement

Si vous quittez la commune ou si vous emménagez, merci de vous présenter au secrétariat de mairie pour le signaler ; laisser vos coordonnées et faciliter les démarches administratives (inscription des enfants pour l'arbre de Noël et des personnes âgées de 62 ans et + pour le colis des aînés).

Recensement citoyen obligatoire

Pour les jeunes qui auront 16 ans à leur date anniversaire, vous devez venir vous faire recenser à la mairie, munis du livret de famille de vos parents. Cette attestation est indispensable pour l'inscription au permis de conduire, examens, concours publics. **Il n'est pas délivré de duplicata.**

Numérotation des habitations

Il est demandé aux propriétaires d'indiquer le numéro de leur habitation pour la poste et la remise de documents administratifs.

Nous déplorons que des masques soient jetés sur la voie publique.

Nous comptons sur votre civisme.

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, le 16/10/2020

Le Maire,

Philippe DARCIS